

Rapport d'activité académique (2021-2024)

Depuis le congrès du SNES-FSU à Montpellier en 2021, les attaques contre l'École publique se sont accélérées dégradant toujours plus nos conditions de travail et les conditions d'apprentissage des élèves : réforme des retraites, attaques contre nos métiers, nos carrières et nos statuts, Pacte, réforme de la voie professionnelle, « Choc des savoirs », déclarations fracassantes et méprisantes contre l'École publique laïque et ses agent-es au profit du privé, suppressions de postes, coupes budgétaires entérinées par le décret du 22 février 2024 portant réduction des dépenses publiques de 10 milliards d'euros. Au niveau académique, le SNES-FSU a été et reste au coeur de toutes les luttes comme actuellement pour exiger l'abandon du « choc des savoirs ». Il est force de proposition pour construire et mener les actions, multipliant les heures d'informations syndicales, les stages de formation syndicale, les analyses, interventions et comptes-rendus d'instances, toujours avec le souci d'informer au mieux la Profession, via sa communication en direction des syndiqué-es et au-delà, via son site et les réseaux sociaux.

Engagé-es pour le retrait de la réforme des retraites :

La section académique du SNES-FSU Clermont (S3) a mobilisé de façon massive avec la FSU **contre la réforme des retraites**, appelant à son retrait, privilégiant le cadre interprofessionnel et l'unité syndicale, rassemblant des milliers de collègues dans la rue (30 000 personnes à Clermont le 19 janvier 2023), les informant grâce à des HIS nombreuses, des publications, des diaporamas mis en ligne, des tracts, des visuels et des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux, participant aux assemblées générales et appelant à signer la pétition intersyndicale. Afin d'inscrire l'action dans la durée, le S3 a réactivé la Caisse de solidarité mise en place en 2019 en direction notamment des collègues précaires syndiqué-es, non-titulaires enseignant-es, AESH, AED. Cette caisse a été abondée par des dons et par un reliquat de la caisse mise en place contre la réforme des retraites de 2019. Elle a permis d'indemniser les syndiqué.e.s du SNES-FSU de l'académie qui en faisaient la demande selon des règles définies en secrétariat, claires et transparentes.



Victoire aux élections professionnelles de 2022 :



Avec un taux de participation globalement stable dans notre académie par rapport aux élections de 2018 et malgré un vote électronique encore une fois synonyme de démocratie entravée et empêchant bon nombre d'électeurs de voter, le **SNES-FSU est sorti largement conforté de ces élections confirmant sa position majoritaire dans le second degré** avec près de 35% des suffrages, soit deux fois plus que l'organisation arrivée en seconde position, et décrochant 7 sièges à la CAPA. Ce résultat a également permis à la FSU d'augmenter son nombre de voix et de conserver ses 3 sièges au CSA académique. A la CCP des non-titulaires enseignant-es,

CPE, PsyEN, la FSU est arrivée largement en tête avec 30% des voix gagnant ainsi 1 siège supplémentaire, soit 2 sur 4. Enfin, à la CCP des AED-AESH, la FSU a conservé son siège avec une nette progression, multipliant par près de 3 son nombre de voix. La dynamique très nette pour les syndicats de la FSU du second degré lors de ce scrutin a été le fruit de l'engagement des personnels, des adhérent-es et sympathisant-es qui ont massivement voté et de l'implication des militant-es dans les établissements, les sections départementales et la section académique. Cette représentativité reconnue y compris par le rectorat et les DSDEN rend incontournable notre organisation. Elle donne un poids réel sur le terrain dans les situations les plus conflictuelles qui ont abouti à des renouvellements de direction qui s'imposaient.

Engagé-es pour l'Égalité Femmes-hommes et contre les violences sexistes et sexuelles :

Le SNES-FSU Clermont a fait de la **lutte pour l'égalité professionnelle et contre les violences sexistes et sexuelles** une de ses priorités. Il s'est pleinement investi en CSA et dans la Formation spécialisée (ex-CHSCTA) pour peser en février 2022 sur la rédaction d'un plan académique d'action pour l'égalité professionnelle qui a permis d'obtenir quelques avancées (dispositif d'écoute violence et agissements sexistes, affiches de campagne, ressources diverses, renforcement de la lutte contre les violences sexuelles, le harcèlement et les agissements sexistes). Une référente VSS académique (SNES-FSU) a été désignée au titre des représentant-es des personnels en formation spécialisée. Des militant-es de la section académique ont reçu une formation autour de ces questions et un stage spécifique a été organisé le 30 septembre 2022. Le SNES-FSU continue d'intervenir régulièrement dans les instances pour faire avancer l'égalité. Enfin dans le cadre de la journée du 8 mars, le SNES-FSU continue de s'inscrire dans le Collectif du 8 mars regroupant de nombreuses associations, collectifs et syndicats féministes et organisant cette journée d'appel à la grève.



Hommage à notre collègue Dominique Bernard :



Plus récemment, la section académique du SNES-FSU a été à l'initiative pour organiser à Clermont-Ferrand un **hommage à Dominique Bernard**, notre collègue professeur de français assassiné dans son lycée d'Arras le 13 octobre, trois ans presque jour pour jour après l'assassinat de Samuel Paty, par un terroriste islamiste. Le SNES-FSU s'est adressé à l'intersyndicale Education pour organiser cet événement, a communiqué auprès de la Profession et des médias, et a fait une prise de parole au nom de toutes les organisations syndicales Place de Jaude le 15 octobre 2023 devant près d'un millier de personnes.

Des stages syndicaux qui font le plein :

La tenue de nombreux stages aux thématiques variées a permis de toucher de nouveaux collègues. Les stages autour **du métier et des statuts** ont été particulièrement populaires, montrant l'implication mais aussi les inquiétudes des collègues sur ces questions. Le stage du 18 octobre 2023 « **quelles évolutions de l'École et de nos métiers après un long cycle de réformes libérales** » avec **Philippe Meirieu, Benoît Teste, Gwen Le Paih et Guislaine David**, a réuni une centaine de personnes. Nos stages « **collège** » et « **nos traitements, nos carrières et nos pensions** » ont attiré chacun une cinquantaine de personnes, celui sur « **l'École inclusive** » une quarantaine. Le stage « **professeurs documentalistes** » du 26 janvier 2023 a connu également un franc succès tout comme **nos stages CPE** qui ont lieu chaque année, preuve que nos collègues de ces catégories ont besoin de se retrouver pour échanger. La section académique a été à l'initiative de **stages FSU** comme le dernier en date consacré à « **l'absentéisme scolaire** », organisé avec le SNUASFP-FSU et le SNICS-FSU, réunissant des CPE, des PsyEN, des assistantes sociales et des infirmier-ères. Enfin, la section académique a veillé à s'adresser au travers de ces stages à toutes les catégories de personnels. C'est pourquoi elle a organisé **deux stages à l'intention des AESH et des AED**.



Le soutien collectif et individuel à la profession au quotidien depuis 2018 :



Au cours de la période qui vient de s'écouler, le S3 et les S2 ont été très présents sur le terrain aux côtés des personnels de plusieurs établissements. Nous avons accompagné de **nombreuses délégations d'établissement** auprès du rectorat sur des questions de moyens ou de conflits avec des chefs d'établissement. Dernièrement, avec le S2 et la FSU Cantal, nous avons soutenu la mobilisation des personnels du **collège La Jordanne à Aurillac**, victimes d'une annonce brutale de fermeture par le Conseil départemental, et nous continuons de les accompagner dans leurs mutations. Dans le Puy-de-Dôme, ce sont les collègues du **lycée Montdory** qui se sont mobilisés plusieurs semaines, avec l'appui du SNES et de la FSU, entre autres, contre une baisse de dotation entraînant la suppression de deux classes. Les collègues viennent de voir leurs revendications satisfaites.

Activités du SNES (au sein de la FSU) sur les questions de santé et sécurité au travail (FSSSCT) :

Depuis la loi TFP, les CHSCT ont disparu au profit des FSSSCT. Le SNES a beaucoup pesé dans l'académie pour que les compétences des ex-CHSCT, et donc les droits des personnels, soient maintenues. **La FSU s'est portée candidate au secrétariat de la FSSSCT académique et l'a obtenu**. Il est assuré pour les 4 années à venir par un militant du SNES. La section académique, par le biais notamment de ses représentant-es en FSSSCT, a continué d'interpeller, alerter notre employeur sur toutes les situations d'établissement pouvant mettre en danger les **conditions de santé et de sécurité** de ses personnels. Elle est intervenue systématiquement pour accompagner les collègues et obtenir auprès de notre employeur des **mesures de protections immédiates** pour les personnels concernés (protection fonctionnelle, danger grave et imminent, cellules psychologiques, etc.). Nous avons continué de porter notre demande de **dématérialisation des fiches SST** et nous venons enfin de l'obtenir pour les lycées.

Accompagnement, suivi et interventions syndicales concernant les carrières :

Malgré la suppression des CAPA de promotion, la section académique a poursuivi son travail d'information, de conseil et d'accompagnement des collègues qui continuent en nombre de faire appel au SNES-FSU et à l'expertise de ses militant-es notamment pour **l'accès à la hors-classe et à la classe exceptionnelle**. Après deux ans de blocage concernant les **contestations des avis recteur** issus des rendez-vous de carrière, le SNES-FSU a beaucoup œuvré (bilatérales, interventions diverses en instances, etc.) et enfin obtenu l'an dernier qu'un grand nombre de collègues ayant saisi la CAPA voient leur avis relevé. La CAPA du 8 mars dernier est venue confirmer cette victoire puisque **64% des avis ont été revus à la hausse** suite aux interventions du SNES-FSU.



Suivi des mouvements de mutation :

La suppression des CAP relatives au mouvement des personnels, dont nous demandons toujours le retour, nous a amenés à redéfinir, en lien avec le secteur emploi du SNES-FSU et avec nos militant-es nos méthodes de travail tout en s'appuyant sur notre expertise reconnue. Aussi **l'information des collègues ainsi que le conseil et l'accompagnement de celles et ceux qui nous ont contactés se font toujours avec la préoccupation de la défense des intérêts individuels et collectifs** dans le respect de règles communes. Permanences téléphoniques, présence à l'INSPE, rappels des collègues, traitements des mails,



visioconférences et réunions dédiées, envois systématiques d'informations en fonction des étapes du mouvement, etc., nous ont permis de suivre chaque année davantage de collègues, de rester une référence par notre expertise et ainsi de **favoriser la syndicalisation**. Dans le cadre de la mise en place des recours et des demandes de révision d'affectation, un **travail de suivi personnalisé** a été effectué pendant l'été, malgré la période de congé et nous avons défendu chaque dossier auprès du rectorat soit par des interventions soit par des réunions bilatérales qui ont permis à un nombre conséquent de collègues d'obtenir une amélioration de leur situation.

Accompagner et défendre les TZR tout au long de l'année :

La section académique reste très attachée et attentive aux TZR et continue de tout mettre en œuvre pour rompre l'isolement qu'elles et ils peuvent ressentir et pour les informer de leurs droits (ISSR, frais de déplacement, mutation, remplacement, etc.). Des **actus spécifiques** leur sont envoyées, **des stages syndicaux et des réunions d'accueil** dédiés ont également été organisés. Si la disparition du Groupe de Travail de la phase d'ajustement a installé une opacité des affectations que nous contestons et combattons, **nous sommes toujours aux côtés des TZR** qui sont très nombreux à nous informer de leurs préférences et à mettre le mail du S3 en copie de leurs échanges avec le rectorat. Ainsi, y compris en juillet, **nous les accompagnons dans leurs démarches et intervenons auprès des services du rectorat** pour les défendre.

CPE : le SNES-FSU reste incontournable

La syndicalisation de la catégorie a poursuivi sa hausse durant le dernier mandat, faisant du SNES-FSU l'organisation représentative privilégiée des CPE de l'académie de Clermont-Ferrand. Elle en fait **l'interlocuteur incontournable de l'autorité rectorale** pour assurer la défense des textes collectifs réglementaires et de nombreux accompagnements individuels de collègues frappé.es par l'arbitraire ou malmené.es dans leurs établissements. Nous continuons à **porter haut les valeurs de notre métier et à faire respecter notre statut de concepteur de notre activité**, parfois contesté.es par des hiérarchies locales, aussi bien pour les collègues titulaires que pour les très nombreux collègues contractuel.les. Enfin tous les ans nous organisons un **stage catégoriel** et depuis deux ans, nous développons en plus, des **stages communs avec d'autres catégories** de personnels présents dans les établissements, PsyEN, assistantes sociales et infirmier.es qui donnent satisfaction aux personnels présents et renforcent notre visibilité syndicale.



PsyEN : des postes et une reconnaissance du rôle et des missions des PsyEN !

Depuis 2021, les PsyEN font encore l'objet d'attaques contre leurs missions et leur statut : pas moins de quatre rapports parlementaires préconisent un découpage des missions soit vers la santé scolaire soit vers l'orientation, et une multiplicité de référent-es formé-es en quelques jours sont créé-es sur une partie des missions assurées par les PsyEN. Les PsyEN ne sont jamais cités dans les dernières annonces du premier ministre et de la nouvelle Ministre de l'Éducation nationale concernant la vigilance contre le harcèlement et pour la santé mentale des élèves, provoquant la colère de la profession. Malgré ces attaques, **le SNES-FSU continue de défendre le rôle essentiel des PsyEN dans l'école** (lettre ouverte à la Ministre, nombreuses audiences, mobilisations, etc.) pour prendre en compte le jeune dans sa globalité, et de réclamer des recrutements massifs pour arriver à **1 PsyEN pour 600 élèves** alors que 500 postes ont été perdus depuis 2017. C'est par le **recrutement de professionnels formés et le travail en équipe pluridisciplinaire** que l'on contribuera à la mise en œuvre des conditions favorisant la réussite des élèves, à leur intégration scolaire, à leur capacité à se projeter dans l'avenir et à construire leur parcours, comme l'a montré le **stage syndical FSU** du 12 mars dernier regroupant des CPE, Assistant-es sociaux, Infirmier-ères et PsyEN sur la question de l'absentéisme scolaire.

L'action en direction des stagiaires et des lauréat-es de concours :



Le travail en direction des stagiaires demeure une priorité. Malgré la baisse du nombre de stagiaires, la section académique **continue d'informer et de défendre les collègues** (liste de diffusion spécifique, tractage, publications, réseaux sociaux, visioconférence sur les mutations, etc.). **L'accent est également mis sur l'information aux lauréat-es des concours** tout au long des opérations d'affectation. Une permanence spécifique, avec rappel des collègues qui le souhaitent, est mise en place pendant l'été. Une réunion a lieu fin août avant la rentrée pour les informer sur leurs droits et les aider à mieux prendre en main leurs classes.

Une attention particulière aux Non-titulaires :

Le travail réalisé ces dernières années par les militant-es SNES du secteur a permis à la FSU, au moment des élections professionnelles, **d'augmenter considérablement son nombre de voix et d'obtenir un deuxième siège en Commission Consultative Paritaire (CCP)**, loin devant les autres organisations. Le nombre d'enseignant-es, CPE et Psy-EN contractuel-les continue d'augmenter mais avec des conditions d'affectation et de travail dégradées. Le secteur non titulaire du S3 de Clermont est régulièrement contacté par des personnels précaires et intervient auprès du rectorat pour faire respecter leurs droits. La syndicalisation des contractuel-les augmente régulièrement.

AESH, un combat contre la précarité à poursuivre :

Pendant la période écoulée, le SNES-FSU a été de toutes les batailles pour les AESH, pour un vrai salaire, un vrai statut, une vraie formation, l'abandon des PIAL. Au niveau académique, les **permanences spécifiques** se sont poursuivies et **un stage a eu lieu en 2023** réunissant environ 25 AESH. Le S3 tient régulièrement à jour son site et s'adresse régulièrement aux AESH via les **boîtes professionnelles**. Notre représentante continue d'intervenir en **Commission Consultative Paritaire (CCP)** pour défendre et améliorer les droits et conditions de travail des AESH.



Aux côtés des AED :

La section académique est de plus en plus sollicitée par les collègues AED et **leur syndicalisation progresse année après année**. Le secteur est animé par un militant AED. Un **stage spécifique** s'est tenu cette année. Son succès prouve que nos collègues sont en attente d'informations sur leurs droits. Il sera reconduit l'an prochain. Lors des élections professionnelles, le SNES-FSU **a nettement progressé en voix**, ce qui lui a permis de maintenir son siège à la Commission Consultative Paritaire (CCP). Le S3 reste très attaché à la défense des AED et le montre lors de chaque congrès académique et national.

Des retraité-es toujours très actifs-ves :

La section académique a continué de soutenir et relayer les **mobilisations des retraités**, particulièrement maltraités par ce gouvernement, qui, avec le **blocage des pensions**, l'augmentation de la fiscalité et des prix, subissent une érosion de leur **pouvoir d'achat** les emmenant de plus en plus vers la précarité. Le S3 sait compter sur l'investissement des militant-es retraité-es qui lui apportent une aide précieuse notamment lors de l'assemblage et de l'étiquetage des publications papier. Un effort a été fait sur la nécessité de rendre plus évidente la re-**syndicalisation** entre les fins de carrières et le passage à la retraite.

Droits et libertés / International :

Même s'il est parfois difficile pour les militant-es d'être présent-es partout, la section académique continue de s'engager pour de nombreuses causes et fait en sorte de relayer régulièrement les appels : **lutte contre l'extrême droite et les actes racistes, contre la loi Asile immigration, pour la défense des migrants avec RESF, contre la guerre en Ukraine, et plus récemment pour un cessez-le-feu immédiat à Gaza** au sein du Collectif pour une paix juste et durable. Le SNES-FSU Clermont reste très attaché à sa conception d'un **syndicalisme de transformation sociale, à l'égalité femmes-hommes, à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, contre le racisme, la xénophobie, les LGBTI-phobies et toute forme de discriminations**.

Publications, communication :

En plus du **bulletin académique** trimestriel et de l'Actu envoyée aux syndiqué-es, la section académique s'adresse plus régulièrement à la Profession via les boîtes professionnelles (Actu, comptes-rendus d'instances, publications spécifiques, etc.). Elle a développé et amélioré sa présence sur les **réseaux sociaux** via ses comptes **Facebook, X et Instagram** qui présentent l'avantage de mener des **campagnes d'information** militantes dans une certaine autonomie. Cela a notamment été le cas lors des mobilisations contre la réforme des retraites, pendant la campagne des élections professionnelles et contre le Pacte. Le **site internet**, régulièrement mis à jour en fonction de l'actualité académique et nationale, est de plus en plus consulté.

Syndicalisation :



La crise sanitaire avait entraîné une baisse du nombre de syndiqué-es que nous avons su enrayer. La section académique du SNES-FSU a su multiplier sa présence dans les **cortèges revendicatifs** ainsi que dans les collèges et les lycées en particulier lors des **HMIS** ou des **tournées d'établissements**. En parallèle, le **travail quotidien d'information et d'accompagnement** de situations particulières s'est accentué. Cela a permis une **confiance accrue en notre syndicat** et enclenché un retour à une **hausse continue de la syndicalisation** que la section académique, aux côtés des sections départementales, compte bien poursuivre en continuant son implication dans la lutte sociale, dans l'accompagnement individuel des collègues et dans la défense des intérêts collectifs de la Profession.



CLERMONT